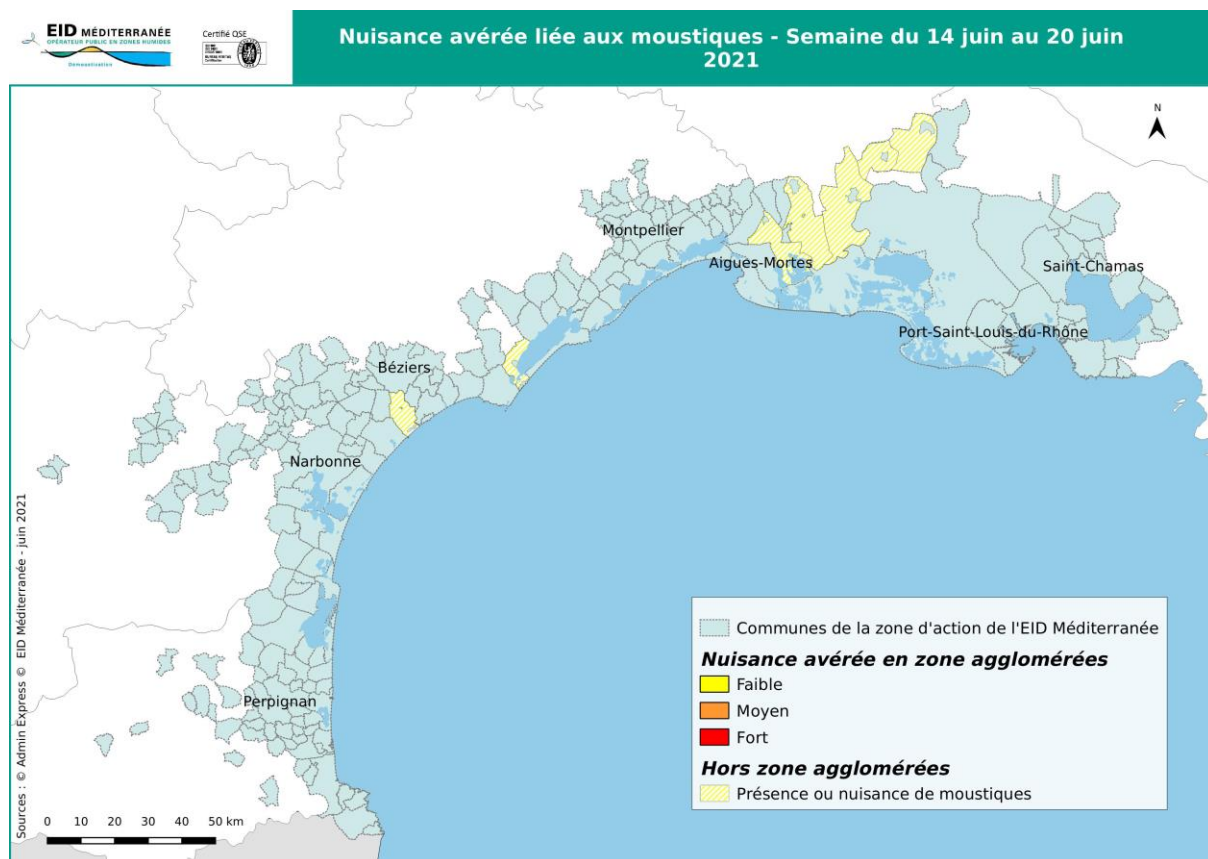


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 14 au 20 juin 2021



Au cours de la semaine du 14 juin 2021 :

Les ressentis de nuisance sont plutôt imputables à d'autres origines (moucheons, chironomes...) qu'aux moustiques « ruraux », bien contrôlés en ce début d'été. Néanmoins, les traitements actuels contre les larves de moustiques sont défavorisés par une météo capricieuse. Les contrôles d'efficacité amèneront plus d'enseignements utiles pour envisager la suite.

Cette semaine, en zones humides 380 hectares ont été traités par avion, 180 par hélicoptère et 210 au sol, soit près de 800 hectares au total.

En ville, d'une façon générale, sans atteindre un seuil élevé, le moustique-tigre génère des nuisances. Attention : les récentes averses auront eu pour effet la mise en eau de récipients. Il s'agit donc de veiller à le priver d'eau (www.moustiquetigre.org).

À compter du 21 juin 2021 :

Les dernières éclosions survenues en zones humides vont être traitées en fonction de la météo. Les avions et hélicoptères sont à pied d'œuvre, ainsi que les équipes au sol, car le développement larvaire est très rapide et la période à enjeu.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, une faible nuisance liée aux moustiques « ruraux » est observée sur la zone démoustiquée. Aucune nuisance n'est détectée en zone agglomérée, hormis une nuisance due au moustique urbain *Culex pipiens* sur la commune d'Arles, dans le quartier de Barriol. Une rupture de canalisation des eaux usées dans les vides sanitaires d'un immeuble est à l'origine de cette nuisance. Par ailleurs, des éclosions sont survenues en zones humides et feront l'objet d'interventions aériennes au cours de la semaine présente.

- **Gard** : La nuisance due aux moustiques « ruraux » est globalement faible à très faible, avec toujours quelques foyers dans les secteurs irrigués du nord du secteur contrôlé par l'agence EID (Saint-Gilles, Bellegarde) et en limite de la zone d'action/zone non démoustiquée. Un important coup de mer a provoqué d'importantes mises en eau par la remontée du canal du Rhône à Sète : des traitements sont intervenus en fin de semaine, y compris samedi 19 juin en hélicoptère, puis encore en ce début de semaine (demain mardi) Des risques de nuisances sont possibles vers Saint-Laurent-d'Aigouzes et Le Cailar, notamment vers les prés.

- **Hérault** : Des mouvements d'eau récents et des entrées maritimes depuis la fin de la semaine dernière ont généré des éclosions en zones humides. Les prospections sont en cours sur l'ensemble des bordures d'étangs de la zone d'action. Hors zones agglomérées, un risque de nuisance lié aux moustiques « ruraux » est possible en fin de semaine sur les communes de Mauguio, Candillargues, Saint-Nazaire-de-Pézan. En ville, le moustique-tigre se montre de plus en plus gênant.

- **Aude** : La multiplication des éclosions larvaires sur l'étang de Marseillette entraîne des traitements par voies terrestre et aérienne. Un échec sur une vigne a généré des émergences qui se ressentiront dans les prochains jours. En milieu naturel, les submersions progressives des zones humides périphériques des étangs ont provoqué des éclosions denses et justifié des traitements, notamment le 20 juin, par hélicoptère, mais les conditions de traitement ne sont pas toujours favorables. En ville, l'espèce *Culex pipiens* est contrôlée.

- **Pyrénées-Orientales** : Suite aux remontées progressives sur l'étang de Salses, un traitement a été réalisé samedi 19 juin sur 256 hectares, avec des résultats satisfaisants. Les interventions seront poursuivies au long de la semaine. Le ressenti de nuisance concerne essentiellement les moustiques urbains, mais les moucheron se manifestent également.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 21 juin au 27 juin 2021

